



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

précarité alimentaire

Question au Gouvernement n° 712

Texte de la question

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Mme la présidente . La parole est à M. Boris Tavernier.

M. Boris Tavernier . Monsieur le premier ministre, lundi, le président de la République a réédité sa grande messe, le Choose France. Il a reçu, au château de Versailles, des patrons de la tech du monde entier et des milliardaires pour construire des entrepôts Amazon par-ci, des data centers par-là.

De mon côté, lundi, mon programme a été plus modeste. J'ai reçu des messages de nombreuses associations d'aide alimentaire informées d'une décourageante nouvelle par les services de leur préfecture : les crédits de renforts pour l'aide alimentaire ne sont pas reconduits. L'aide alimentaire, c'est moins sexy que la tech. Une épicerie sociale, ce n'est pas Versailles. Et pourtant, choisir la France, ça devrait être ça. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*) Choisir la France, ça devrait être recevoir à Versailles celles et ceux qui font tenir le pays, et non les abandonner au moment où leur travail n'a jamais été aussi essentiel.

Si ces crédits s'éteignent, la précarité alimentaire, elle, reste toujours aussi éclatante. Dois-je vous rappeler qu'aujourd'hui, en France, 53 % des travailleurs pauvres déclarent ne pas manger à leur faim ? Pour vous, peut-être, ces crédits non renouvelés ne sont que des chiffres, une manœuvre comptable, voire une technique de passe-passe bien commode pour économiser quelques milliers par-ci, quelques millions par-là, mais sur le terrain, les conséquences seront réelles. À Lyon, c'est le risque de fermeture d'une association d'aide alimentaire pour les étudiants, dans le Béarn, celui d'une épicerie sociale. Dans le Loiret, la banque alimentaire est mise à mal. Partout dans le pays, on entend le même refrain.

Face à ces crédits non renouvelés, ne répondez pas : fonds « Mieux manger pour tous » : il existe, c'est très bien, mais il faut le pérenniser. Soyons sérieux, donner d'une main pour reprendre de l'autre, ce n'est pas une stratégie de financement pertinente, c'est cynique. Éteindre des crédits sans tenir compte des besoins, alors que bien trop de Français ont faim, c'est irresponsable.

Ma question est donc simple : pouvez-vous rassurer les acteurs de la solidarité et leur confirmer que les crédits non renouvelés seront sauvés ? Allez-vous choisir la France, même un petit peu ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et SOC.*)

M. Inaki Echaniz . Bravo !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre chargée des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, *ministre chargée des comptes publics* . Tous, nous choisissons la France, et surtout nous choisissons les Français. Les investissements de 20 milliards d'euros annoncés à Versailles permettront de créer des dizaines de milliers d'emplois et d'exporter. Grâce à ces investissements, des Français vont concourir, partout dans le pays, à notre prospérité collective. C'est la preuve que nous choisissons la France et les Français. Ces entreprises vont payer des charges et des impôts,...

M. Jean-Paul Lecoq . Et des cotisations ?

Mme Amélie de Montchalin, *ministre*contribuer aux comptes publics et nous permettre de maintenir notre modèle social de solidarité.

Je ne dispose pas ici des éléments précis me permettant de répondre à votre question.

M. Inaki Echaniz . C'est bien dommage !

Mme Amélie de Montchalin, *ministre* . Ce que je peux vous dire, en revanche, c'est que la France a toujours été et sera toujours mobilisée en faveur de l'aide alimentaire, massivement financée par les crédits européens. La France a milité pour que ces crédits soient maintenus et augmentés dans le cadre du budget 2021-2027 de l'Union européenne. Pendant la crise du covid, nous avons fait en sorte que des moyens supplémentaires soient débloqués pour les plus vulnérables. Souvenez-vous des mesures que nous avons prises pour les étudiants, notamment dans les Crous, avec le repas à 1 euro.

Soyez assuré que le gouvernement n'opposera pas les Français qui vont mieux aux Français qui ont besoin de soutien. Nous ne cherchons pas les économies de bouts de chandelle.

M. Inaki Echaniz . Un peu, quand même !

Mme Amélie de Montchalin, *ministre* . Nous vous apporterons des réponses précises avec Catherine Vautrin après avoir examiné le sujet plus en détail – c'est comme cela, je crois, que nous devons travailler ensemble. N'opposons pas les Français les uns aux autres ; choisissons la France, les Français, la solidarité et la productivité ! (*Applaudissements* sur les bancs des groupes EPR et Dem.)

Données clés

Auteur : [M. Boris Tavernier](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 712

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mai 2025